

## LA FORMATION EN LANGUES NATIONALES DE PERSONNALITÉS : GAGE POUR UN DÉVELOPPEMENT CONTINU

**Paul AIKPO**  
INALA/ CBRSI, Bénin  
[aikpop@yahoo.fr](mailto:aikpop@yahoo.fr)

**Résumé :** Les élites africaines, les cadres ne s'intéressent pas à une formation en langues nationales pour être des hommes authentiques et à part entière dans le processus du développement de leur pays. L'objectif de cette contribution est de montrer l'importance des langues nationales dans le développement d'un pays, ensuite déterminer la contribution des cadres alphabétisés dans le développement continu d'une nation. Pour ce faire, nous avons interviewé des populations au moyen d'un questionnaire d'enquête dans le but de recueillir leurs impressions sur l'alphabétisation des intellectuels dans le processus du développement. L'analyse des données ont permis d'atteindre les résultats ainsi qu'il suit : les cadres formés dans leurs langues respectives constituent un atout pour le développement durable de leur pays ou de leur localité ; à l'âge adulte les hommes alphabétisés participent plus activement à la promotion économique de son milieu de vie ; l'enfant scolarisé ayant la capacité d'écrire dans sa langue maternelle devient un agent potentiel du développement économique de sa localité.

**Mots-clés :** langue nationale, formation, développement, gage,

### TRAINING IN NATIONAL LANGUAGES OF PERSONALITIES: A GUARANTEE FOR CONTINUOUS DEVELOPMENT

**Abstract:** African elites and executives are not interested in training in national languages in order to be genuine men and in their own right in the development process of their country. The objective of this contribution is to show the importance of national languages in the development of a country, then to determine the contribution of literate executives in the sustainable development of a nation. To do this, we interviewed populations by means of a survey questionnaire in order to collect their impressions of the literacy of intellectuals in the development process. The data analysis allowed us to achieve the results as follows: - managers trained in their respective languages constitute an asset for the sustainable development of their country or locality. - in adulthood, literate men participate more actively in the economic promotion of their living environment -the schoolchild having the ability to write in his mother tongue becomes a potential agent of the economic development of his locality

**Keywords:** national language, training, development, pledge, Benin

## Introduction

Le statut juridique du français comme langue officielle au Bénin ne favorise pas la promotion des langues nationales. En effet, la Loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la république du Bénin, à travers son article 1<sup>er</sup> confère à la langue française le statut de la langue officielle, ce faisant les langues nationales ne jouissent que d'une simple reconnaissance d'usage. C'est ainsi, qu'à tous les niveaux de l'administration béninoise la langue française constitue le moyen de communication le plus sollicité au détriment des langues nationales. S'il est admis que la langue est le miroir par excellence l'âme d'un peuple, il est évident d'affirmer que cette âme n'est rien d'autre que ce que l'on appelle l'identité culturelle. L'identité culturelle d'une personne, c'est tout ce qui participe à sa *différence* vis-à-vis des autres communautés ses caractéristiques vestimentaires, ses modes de production, ses habitudes langagières, ses réalités spirituelles, culturelles. La langue du coup, prend toute son importance, non seulement de véhiculer l'identité, mais aussi et surtout de garantir cette identité. L'objectif de ce travail, c'est d'étudier les conditions d'étude de la formation en langues nationales: gage pour un développement continu. L'objectif du travail est de voir les conditions d'étude de la formation en langues nationales de personnalités gages de développement continu au Bénin. Nous formulons l'hypothèse que la formation en langues nationales de personnalité implique l'alphabetisation des intellectuels dans le processus de développement continu. Nous pouvons laisser aux linguistes au cours du temps l'étude des structures comportant la langue.).

L'objectif de cet article est d'analyser les contextes d'étude de la formation en langues nationales de personnalités : gage pour un développement continu au Bénin nous formulons l'hypothèse que la formation en langues nationales de personnalités pour le développement durable. On peut laisser aux linguistes au cours du temps. Nous cherchons à répondre aux questions suivantes : quelles variables fondent le choix et l'époque de certaines langues du Bénin et quelle relation existe-t-il avec la société qui en fait usage ? La langue n'est-elle pas un témoin patent de l'histoire des populations des communautés linguistiques au Bénin ? Ces deux interrogations fondent la problématique identifiée qui sous-tendent le texte. Ces deux interrogations fondent la problématique identifiée Ce travail est articulé de deux points majeurs à savoir : la formation en langues nationales de personnalités gage pour un développement durable qui est une réalité et la reformulation des tâches à accomplir avec des langues nationales au Bénin qui sont les différentes contributions que l'utilisation de ces langues nationales apporte au processus du développement à la base au Bénin. Pour rendre compte de ces résultats notre objectif sera organisé selon une structure bipartite : dans un premier temps nous présentons la démarche méthodologique qui gouverne le travail dans un deuxième temps nous traiterons de l'apport de ces formations de personnalités en langues nationales.

## **1. Méthodologie**

### **1.1. Les phases de l'étude**

Pour mieux élaborer ce document on a eu recours à plusieurs étapes de recherche. Ainsi, on a eu recours à la recherche documentaire, celle de l'enquête par questionnaire et celle d'entretien.

### **1.2. La phase de recherche documentaire**

Cette phase a permis de prendre connaissance de certains ouvrages relatifs au sujet de l'article. Ensuite il y a la recherche pratique sur ce terrain.

### **1.3. La phase d'enquête par questionnaire**

On n'a souhaité d'effectuer une étude très pratique parce qu'il importait d'inscrire le travail dans une réalité proche de soi. Il était pour cela nécessaire d'obtenir une quantité non négligeable de données qualitatives émanant des acteurs à savoir les populations des communes concernées : Abomey. L'enquête a été réalisée grâce à un questionnaire préalablement établi en vue d'identifier les problèmes de communication qui se posent aux différentes communautés concernées par le thème de l'étude. Il est administré à l'adresse des chefs de ménages et hommes renommés en la matière dénommé questionnaire de groupe au sein des communautés.

### **1.4. La phase d'entretien**

Cette phase d'investigation nous a conduits à des débats, et aides causeries, des discussions brèves des entretiens semi directifs avec des personnes intellectuelles ou non et aussi avec des groupes d'individus. Par ailleurs les entretiens ont été dirigés à l'adresse des chefs de ménages ou des hommes intellectuels de ces informations qui leur parviennent au sujet des problèmes liés aux langues les communautés et clans cités. Cet *entretien* vise à recueillir l'avis propre des chefs de ménages ou des hommes indiqués.

### **1.5. Présentation des résultats**

Les diverses recherches menées ont permis de recueillir des données. Celles-ci ont été analysées à la lumière des objectifs formulés dans le cadre de ce travail. Ainsi, nous avons dépouillé manuellement les fiches de questionnaire en faisant une première lecture rapide des informations recueillies. Cette première méthode nous a conduits à repartir les fiches de questionnaire d'enquête en deux lots. Un premier lot de fiches de questionnaire dont les personnes interrogées sont des communautés linguistiques des langues en question. En ce qui concerne le questionnaire adressé aux chefs de ménages et autres en question, il a été traité à part. Ensuite nous avons analysé les résultats des lots pas à pas avec à l'esprit Par la suite on s'est intéressé à l'analyse des informations recueillies sur la base des entretiens. Cette étape a permis de faire une comparaison avec les analyses faites sur la base des questionnaires d'enquête. Ces analyses consistent à la lecture approfondie des réponses servies par les enquêtes au niveau de chaque question et une catégorisation des réponses en fonction des objectifs et hypothèses formulées. La langue est conçue comme le raccourci par lequel l'on

identifie et distingue chaque membre de la communauté notamment les personnes éclairées mariées sages sont identifiées et appelées désormais par le nom désignant leur nom dans la lignée de leur rang d'instruction et de capacité à défendre l'intérêt et à soulever les points de vue des autres. Elle est un exemple de l'école dans la civilisation de l'oralité. C'est un moyen qui permet à ceux qui pénètrent le contenu de terrain pour assister in situ ces séances pour discuter en langues des autres milieux environnants et avoir une meilleure compréhension. Nous avons assisté à des cérémonies de cercle de famille auxquels des questions d'intérêts ont été parfaitement évoquées.

## 2. Résultats

### 2.1 *Le domaine éducatif*

Ce que l'homme sera à l'avenir résulte dans son éducation à la vie. Ce que l'homme sera à l'avenir résulte dans son éducation à la vie. Tout ce que nous avons acquis de bien ou de mal comme conduite à suivre selon qu'on soit admis à étudier où à apprendre un métier. Peu importe ce que nous réserve la vie. Selon l'expérience humaine, l'homme ne devient pas ce qu'il est en suivant les études. Et de même s'il apprend un métier pour l'avenir. *IL* essaiera de vaincre toute fatalité pour y parvenir. Ce qui lui donne une responsabilité à assumer. Ainsi, il prouve que sa personnalité est l'avenir qui résulte dans l'éducation à la vie. Les études suivies et le métier appris pour l'exercer comme profession s'exerceront avec dignité et foi à l'avenir avec plaisir. Dans un tel système l'éducation est le moyen par lequel s'effectuaient la formation et la reproduction des valeurs fondamentales du groupe comme elle, ne saurait être ni une affaire privée, ni une affaire personnelle, ni un privilège confessionnel. C'est un acte collectif une tâche qui à toutes les composantes du corps social si bien qu'on peut dire que la société était tout entière éducatrice (exemple : discipline en classe et hors de celle-ci) ce que le Béninois sera à l'avenir se trouve dans le système préscolaire car la personnalité est ce qui est acquise et qui est développée dans la raison. Voilà ce qui différencie l'homme de l'animal et ce qui le différencie c'est la langue. Donc, la langue est un système de communication commun à un groupe social.

### 2.2. *L'acte de la langue d'un pays*

Le Bénin est un mélange d'ethnies ou de Nationalités dont le tableau linguistique comporte selon HOUNKPATI B.C. CAPO (2012, p.43) environ soixante-treize (73) parlars dont vingt-trois (23) langues. Ces langues sont parlées à l'intérieur de toutes ses différentes communautés. Mais il existe des langues dont les fonctions s'étendent au-delà de leur communauté d'origine parce que leur utilisation couvre plusieurs régions. Parmi celles-ci on note le fon, l'aja, le gun, le bariba, le yoruba, le dendi. Le prestige et l'étendu de ces langues sont liées à une histoire précoloniale. Une autre histoire complexe, qui a sans doute limité le potentiel et d'expansion de ces langues, c'est celle de la mise en contact de la France et du Dahomey, l'histoire de la colonisation de celui-ci par celle-là : une histoire mue par un mercantilisme sans foi ni loi, un apostolat missionnaire asservi à une vision nihiliste de toute humanité à l'indigène. Les langues de celui-

ci sont ravalées au rang de patois ne commandant ni respect, ni admiration parce que dénuées de valeurs propres. Seuls les besoins communicatifs immédiats entre l'homme blanc et l'homme noir créeraient un espace d'utilité fonctionnelle à l'intérieur duquel ces langues "sans identité propre" serviraient de médiums de traduction des intentions et messages du premier (l'homme blanc) au second (l'homme noir). Ainsi, malgré leur socle culturel les langues nationales se voient subtiliser la prééminence et la prépondérance par le français. C'est dire qu'au strictement linguistique le français se maintient comme la langue dominante dans le pays bien que ce soit une langue étrangère. Il est utilisé comme langue officielle. C'est la langue des services administratifs, du monde des affaires, de la justice. C'est également la langue dominante dans la presse. À ce titre "le français assume toutes les fonctions qu'on qualifierait de prestigieuses : langue d'enseignement à tous les niveaux, langue de communication internationale, scientifique et technique. C'est du moins, la position de Adrien HUANNOU qui affirme : " On peut attester que le système colonial français, dès son apparition au Bénin, avait immédiatement imposé ses règles à l'intérieur de l'enseignement scolaire africain dans le but de faire connaître sa propre langue et de civiliser les indigènes. Chez les jeunes béninois scolarisés, un nouvel éniinois scolarisés un nouvel esprit commençait à prendre corps. Chacun convient de plus en plus que pour survivre. Cette nouvelle conscience linguistique est largement partagée par les premières élites, mais aussi par les populations paysannes à travers toute l'Afrique francophone jusqu'aux indépendances au moins. Albert Bienvenu AKOHA (1999, p.77) Bienvenu AKOHA réaffirme cette analyse lorsqu'il fait remarquer : « Dans les établissements scolaires de l'Afrique francophones, le français n'est pas une matière comme les autres. C'est la langue d'enseignement, le canal principal d'acquisition des connaissances, la clé de la réussite scolaire et de la promotion sociale. » La performance de cette forme de scolarisation a été spectaculaire au Dahomey qui a pu ainsi disposer d'élites nombreuses et instruites, au point de mériter le surnom du quartier latin d'Afrique. Une conséquence, sans doute non voulue par le colonisateur a été l'introduction précoce de ces élites aux concepts ou notions de liberté, d'égalité, de droit de l'homme en général et de démocratie qui vont leur servir de base pour critiquer contester remettre en cause le système coloniale et les injustices qu'il secrète c'est le point de départ du mouvement nationaliste au Bénin, dont les premiers moments forts, exprimé dans la langue du colonisateur, se situe dans la période entre les deux guerres mondiales. Divers mouvements sociaux et intellectuelle dont notamment la création et l'animation d'organes de presse écrite, le lancement de périodiques ou la publication de romans, et les révoltes sociales (les échos dépassaient les frontières du pays), ont marqué cette période. La langue du colonisateur a été instrumentale dans l'animation de ces mouvements.

Cependant, dans les milieux agricoles, commerciaux et administratifs où la compétence en français n'est pas avérée dans les communications orales et les rapports sociaux, les langues maternelles interviennent pour permettre la compréhension. Pour les élites d'alors, la connaissance et l'usage des langues nationales n'étaient pas encore d'une grande importance. La presse audiovisuelle, de sa naissance en 1953 jusqu'au lendemain de la promulgation de

la Loi N°97-010 du 20 août 1997 proclamant la liberté de presse, produit plus d'émissions en langue française qu'en langues nationales, dans la plupart de ses programmes. Nous pouvons noter avec P.H. AIKPO (2008, p.26) que jusqu'en 2006, « L'ORTB qui émet 168 heures de temps d'émission par semaine a seulement 50 heures soit 0,33% de temps d'émission en langues nationales » L'ORTB qui émet 168 heures de temps d'émission par semaine a seulement 50 heures soit 0,33% de temps d'émission en langues nationales. » Les programmes conçus, pour être exécutés ne tiennent pas trop compte, dans des réalités de chez nous. Pour ramener la presse à l'image des réalités de nos sociétés HAZOUME5 (1996, p.45) HAZOUME observe : "La presse en langues africaines doit donc pour ce faire venir bouleverser le paysage médiatique existant. Elle doit être [...] de véritables outils de formation et d'éducation de base avec tout ce qu'elle implique de pédagogie et de démarche méthodologique appropriées

L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB), jusque-là seul organe d'Etat en matière de médias audiovisuels au service de toute la nation n'offrait pas à la population des émissions interactives dans lesquelles elle exprime des points de vue sur certaines réalités dans sa langue maternelle. Dix-huit (18) langues seulement sont émises sur cette station pour diffuser les informations liées aux activités du gouvernement. Chacun de nous ici est copropriétaire de la langue dans sa localité et sa famille. La langue permet de communiquer et porte des interdits. C'est ainsi que le colonisateur est venu strictement imposer sa langue et l'a strictement entretenu à l'intérieur comme à l'extérieur en y imposant des mesures punitives. En ce qui concerne les radios et télévisions privées, les langues nationales sont retenues suivant les réalités linguistiques des localités où ces médias sont implantés et contribuent ainsi à la liberté d'expression, à l'éveil et la prise de conscience. L'information et les émissions interactives dans nos langues font participer la population aux décisions concernant le développement en lui donnant les moyens de prendre part effectivement aux réformes décidées, de les accélérer et d'en faciliter l'application. Ainsi l'information s'est toujours adressée aux élites dans leurs langues qui suscitent en elles beaucoup de plaisir en les plongeant dans les réalités linguistiques de leurs langues maternelles bien souvent oubliées au profit du français. A ce sujet Claude Cloizer écrit :

Les différentes fonctions attribuées aux langues nationales et au français et les rapports que celles-ci entretiennent entre elles constituent un objet d'étude de la linguistique moderne. Derrière des termes en apparence aussi anodins que la langue officielle ou langue nationale se découpent en filigrane des rapports de force et des luttes souvent après au sein d'une communauté. La langue sera prise ici en tant que phénomène et politique car révélateur du jeu complexe des rapports entre acteurs de la scène nationale ou internationale. Au centre de ces rapports est la langue comme médium et comme enjeu de ses relations.

Claude Cloizer (1991, p.1)

L'analyse de ses rapports fait apparaître certains concepts tels que : éduquer, faire participer, changer les mentalités, mettre l'information au service

des masses populaires ces concepts traduisent des missions que se sont donné les médias privés (radio et télévision) implantés de part en part. Dans le pays pour permettre à toutes les langues parlées sur le territoire national de remplir certaines fonctions importantes.

*-La langue nationale dans la communauté linguistique*

Elles ont besoin de communiquer mais non pas dans la même langue. [...]. Comme nous l'avons déjà dit, la langue constitue un outil qui continue de servir efficacement les hommes et intervient dans tous les domaines. Au Bénin, toutes les communautés ne parlent pas les mêmes langues, mais échangent entre elles, sur le plan social, sur le plan commercial et pour satisfaire d'autres besoins nécessaires de la vie des populations. Face à cette réalité, des langues d'intercommunication s'imposent aux populations pour leur permettre de développer une intercompréhension. Une langue d'intercommunication naît selon HAZOUME "d'un besoin de communication et paraît ainsi faire valoir son existence nonobstant l'environnement plurilingue existant" Les populations créent un produit de besoin de communication c'est-à-dire, la réponse à une situation dans laquelle les hommes ont un problème de communication. Dans les villages où se pérennise le système socioculturel, communicationnel et traditionnel, la langue est conservée comme une valeur identitaire, la langue en tant que verbalisation de la culture. Et c'est à travers la langue que se solidifient (perduent la famille, l'histoire, la religion, les rites. Et c'est pour privilégier cette fonction des langues nationales dans les radios et télévisions que celles-ci sont retenues suivant les réalités linguistiques des localités où ces radios et télévisions sont implantés. Les langues nationales sont devenues des langues de communication dans les médias de façon progressive. L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB), la radio d'Etat, la seule en son temps a senti le besoin de passer les informations radiodiffusées en langues nationales dans les années 60 et 70. Pendant cette période, la population à la base suivait ainsi déjà des émissions radiodiffusées en langues nationales. Cependant, les langues nationales ont été abandonnées à 89 des usagers de second rang. Ces langues introduites sont pour la plupart des langues de grandes communications que l'on rencontre dans les échanges, c'est le cas par exemple du yoruba, du fon, du dendi. La presse en utilisant les langues nationales pour la diffusion des informations participait à la revalorisation du statut de ces langues qui désormais contribueraient à l'élaboration de programmes autonomes à vocation locale, car ce sont des langues d'incompréhension et des langues dans lesquelles les populations sont alphabétisées. Dans le cadre de nos recherches sur l'utilisation, dans les médias des langues nationales dans l'éveil de la conscience sociale, nous nous sommes rendu compte que pour se mettre véritablement au service du développement communautaire, les médias se sont sentis obligés de traduire certains concepts relevant du domaine de la santé, de l'environnement, de la politique, de l'économie et de la culture afin de permettre aux populations de cerner ces réalités dans leur sens global. Cela participe à la communication pour le changement de comportement. Ces réalités traduites peuvent être transmises dans chacun de nos parlers pour leurs locuteurs. En effet, une langue s'évalue

aux fonctions de communication qu'elle remplit à l'intérieur d'une communauté où plusieurs langues sont utilisées. Au Bénin, la langue fon, dont les locuteurs natifs sont localisés dans le sud, est également utilisée dans les marchés du Nord, surtout au marché Azerké de Parakou, et le long des principaux axes routiers.

*-La propension de la langue nationale dans la formation*

Les langues nationales sont restées assez longtemps comme des langues d'oralité à côté du français qui est une langue structurée pour la défense de la civilisation française. Mais, par -delà, ces langues nationales ont permis au peuple qui les utilise d'organiser son mode de vie, de communication, d'éducation aux valeurs et réalités qui sont propres à son milieu. L'éducation morale a toujours existée dans notre société. Nos aïeux avaient eu cette préoccupation d'inculquer de bonnes valeurs morales à leurs progénitures afin de préserver une bonne image de leur famille. En effet, selon le camerounais Bame NSAMENANG (1992, pp.90-91). Bame NSAMENANG, un psychologue de développement humain, « il y a en Afrique une notion traditionnelle du faux ou du péché qui fait immédiatement appel au besoin d'éducation morale de l'être africain. Cette idée traditionnelle est liée à la croyance selon laquelle nos ancêtres seraient affligés ou mécontents lorsque les individus commettent des infractions morales liées aux normes de la société ». De son côté, dans son ouvrage intitulé *Langues et Education : les veillées de contes en milieu Natemba, Sanwouékoua* (2002, p.95) rappelle que « les formules rituelles

De son côté, dans son ouvrage intitulé *Langues et Education : Les veillées de contes en milieu Natemba, Sanwouékoua* « rappelle que les formules rituelles, les généalogies de dieux ou de héros, des épopées, des chants, des récitals et surtout des contes, servaient comme moyens essentiels pour amener L'Africain à une prise de conscience comportementale, c'est-à-dire l'éducation ». Cet engouement traditionnel à la formation morale de la population fera long feu avec l'avènement de l'éducation institutionnelle ou formelle du colonisateur. Ceci s'explique par le fait que le but de l'éducation importée était de transférer et d'inculquer les nouvelles valeurs, d'aider les citoyens à prévoir et absorber les nouvelles normes du système politique importé et de les préparer pour les nouveaux types de rôles que ce système a créés

Entre les langues nationales et le français, il n'existe aucune intercompréhension comme il en existe entre le fongbè et le maxigbè, l'ajagbè et le gengbè, le yoruba et le nago, le gungbè et le wémègbè. Car les structures syntaxiques, morphologiques et phonologiques des deux catégories de langues ne se ressemblent pas. Donc l'apprentissage du français en plus d'une langue nationale qui est chez l'apprenant une langue maternelle engendre des difficultés d'acquisition et il s'ensuit un déchirement. « Au-delà du simple apprentissage de l'écriture et de nos langues, l'objectif visé est donc d'une part la découverte ou la connaissance de nous-mêmes, de nos valeurs et d'autre part le nécessaire dialogue que nous devons instaurer à l'intérieur de nos cultures entre l'esprit scientifique et nos traditions ancestrales. L'écriture apparaît ainsi comme le lieu et l'enjeu du transfert de technologie. » Les connaissances sont transmises par l'éducation à tous les niveaux : de la formation initiale à la formation permanente.



La diffusion de ces connaissances, quelles qu'elles soient, construire un enjeu considérable pour une communauté nationale ou linguistique. Mais l'objectif d'informer dans la langue nationale, sur toutes les réalités scientifiques ou un savoir ou une découverte propre à une langue étrangère est difficile à atteindre. Il importe de ramener les connaissances scientifiques dans nos langues et dans leur transcription par les lexiques et syntaxes y afférentes. Il devient « Donc nécessaire et urgent, comme le recommande AKOHA (1988, p,22) d'enseigner la transcription des langues nationales aux chercheurs béninois comme outil indispensable pour l'investigation. » (Cf. Auteur, année, p.)

### **3. Discussion**

#### **3.1 De la langue dans les actes sociaux**

Dans toutes les corporations qui nous sont connues, la langue a été et demeure non seulement le principal moyen de communication entre les hommes, mais aussi le moyen sans lequel tout progrès dans le domaine de la science, de la culture et de la technique serait impossible. Quelle fonction cache une telle importance avérée des langues nationales quels rôles jouent-elles et comment procèdent-elles pour y contribuer au développement social, économique, et culturel ? En 1990, la plupart des anciennes colonies françaises d'Afrique noire comme le Bénin accèdent à l'indépendance. Au terme de cette indépendance par laquelle les pays passaient des mains étrangères aux mains natives, l'une des plus grandes attentes était de voir le système éducatif qui tient lieu de moteur de développement s'adapter aux réalités linguistiques de chaque pays. Mais, le système éducatif était resté le même, car les langues nationales n'ont enregistré dans leur statut aucune évolution sauf de continuer à être considérées comme des langues vernaculaires. Elles n'ont pas été admises dans le système éducatif comme des langues à légitimité linguistique et parfaitement autonome pouvant éclairer des idées politiques, économiques, scientifiques et pédagogiques pour prétendre être le médium dans les différents discours de la vie sociale. Le français, demeura la seule langue partagée par tout le monde, considérée comme l'unique langue pour relever le défi du développement et du savoir dans le pays. Il était question à ces débuts de l'indépendance d'adapter les langues nationales à l'outil linguistique pour en faire des langues d'enseignements et de penser susceptible de promouvoir le développement. Certes comme le souligne André Martinet cela ne sera pas aisé : « Quand on songe combien il est naturel et avantageux pour l'homme d'identifier sa langue et réalité on devine quel degré de sophistication il lui a fallu atteindre pour les dissocier et faire de chacune un objet d'étude ». L'utilisation des langues nationales dans le système éducatif constitue un facteur essentiel d'amélioration de la pertinence et de l'efficacité de l'éducation en Afrique et plus particulièrement au Bénin.

#### **3.2. De la langue nationale pour la conservation de nos valeurs énigmatiques**

« La langue est l'un des outils fondamentaux du développement national. Car, c'est sur elle que se reposent l'éducation et la participation de tous les citoyens à la vie économique, sociale et politique d'un pays. C'est également un instrument de démocratisation et de diffusion du savoir et du savoir-faire. La

maitrise des langues nationales est un atout pour mieux comprendre les structures des autres langues. La langue elle-même est un moyen qui permet à l'homme de s'immerger dans son milieu, de maîtriser les valeurs du milieu et de se préparer à affronter la vie : c'est un facteur de maturation ». Au vu de tout ceci, il faut introduire l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif béninois en tenant compte des expériences du passé. La raison qui fonde une telle nécessité est mise en exergue par A. Bienvenu AKOHA (2008, pp.12-13) qui affirme :

Les langues nationales conservent sous la forme de concepts, de dictons, de proverbes, de mythes et même de superstitions [...] toute l'expérience des générations successives qui les ont parlées, ou plus exactement, qui les ont utilisées pour appréhender le monde.

Bienvenu AKOHA (2008, p.9)

En somme, l'alphabétisation dans nos langues nationales est ressentie comme un outil précieux de développement. De plus, elle est présentée comme étant la clef de l'épanouissement de l'homme et, par conséquent, de la société entière. L'évolution du monde actuel oblige donc à considérer de nouvelles approches éducatives pour agrandir, compléter et renforcer les efforts entrepris dans le cadre de l'éducation formelle. Pour être universelle, l'éducation doit être généralisée, fournie à l'universalité des populations de la société. A cet effet, l'éducation de base non formelle peut se substituer à l'école formelle là où elle n'a pas pu jouer son rôle. En prenant en compte, surtout les adultes qui n'ont pas eu la possibilité de s'instruire. Elle donne à ces personnes des outils pour une éducation permanente et leur permet d'acquérir des techniques auxquelles elles n'avaient pas eu accès. En plaçant ces dernières au cœur des actions de développement, on leur donne les moyens d'améliorer leur situation et, ce faisant, l'on réduit à défaut d'éliminer leur dépendance vis-à-vis de l'assistance (quelle qu'en soit la forme de la provenance). Ainsi les populations défavorisées prendront conscience de leur situation et trouveront des voies et moyens pour régler leurs problèmes. Pour récupérer par l'alphabétisation ces nombreux enfants débauchés des écoles, il convient de les introduire dans le système éducatif formel. Si l'alphabétisation doit contribuer au développement (changement de cadre de vie), elle doit donc lier le niveau de culture (langues) de la population et leurs modes de vie. L'information écrite aujourd'hui est plus déterminante parmi toutes les autres formes d'informations, car la parole s'envole et l'écrit reste. C'est pourquoi il faut allier alphabétisation, savoir-faire, savoir-être et savoir-vivre. L'alphabétisation et l'éducation des citoyens doivent aller de pair formant l'ensemble des processus d'apprentissage formels et non formels grâce auxquels les individus jeunes ou adultes, hommes et femmes, apprennent à lire, écrire et calculer par écrit dans une ou deux langues en enrichissant leurs connaissances (savoir, savoir-faire et savoir être). La pensée qui prend corps dans et à travers la langue, porte irrémédiablement les réalités de la langue qui l'exprime. Ces langues sont donc autant de manière de découper la réalité du monde environnant, autant de visions du monde. Et nul ne peut

pénétrer la pensée d'un peuple sans une étude approfondie de la langue que parle ce peuple.

### 3.3. *Rôle culturel de la langue*

Sans langues, il n'y a ni culture, ni communication. La langue façonne toute notre vie et imprime à nos actes toute la valeur sémantique requise en vue d'assumer sa fonction de communication. C'est en cela que nous partageons le point de vue d'Edwar Sapir (1976), cité par TCHITCHI peuple qui la (1996) « selon lequel une langue fournit une matrice où l'on peut lire l'histoire culturelle du parle composée d'éléments d'origine historique et géographique différents. Une langue porte l'empreinte des évènements qui ont marqué l'histoire du groupe auquel elle est associée ». L'authenticité d'une nation s'inscrit dans l'histoire, comme sa culture. Etant donné qu'il n'existe pas de peuple sans culture, la valeur de la langue est qu'elle est source du patrimoine culturel. Langues nationales et conscientes identitaires au Bénin. Une langue s'étend d'abord, puis se comprend, ensuite elle se parle et enfin elle s'écrit. La langue est forme. Elle est aussi une substance telle qu'elle est utilisée. C'est par l'usage de sa langue maternelle que tout être humain apprend initialement à former et à exprimer des idées à l'égard de lui-même et du monde dans lequel il vit. Quel peut être alors l'enjeu dans la communauté de l'usage des langues nationales aux plans sociolinguistique, religieux, sociopolitique et endogène. On sait désormais que les premiers apprentissages doivent être faits normalement à travers l'outil linguistique maternel jusqu'au stade de l'opérateur, et qu'il faut chercher dans cette vérité les causes des retards dans l'évolution à l'école et les échecs scolaires actuellement enregistrés au Bénin. C'est bien la langue maternelle, en effet, qui garantit le décollage intellectuel de l'enfant dès le début de la scolarité. C'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie. C'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'entoure. L'enfant est à l'aise dans sa langue maternelle et lui refuser d'utiliser cette langue pour ses besoins fondamentaux d'expression et de créativité, c'est le placer du même coup en situation de régression.

L'enfant, une fois envoyé à l'école, se retrouve dans un univers autre que le sien. Il est perdu, tiraillé, désorienté et déséquilibré. Il perd tous ses repères et se retrouve difficilement. Il constitue une tare sociale parce que, incapable de réfléchir, de concevoir, d'analyser et de raisonner dans la langue de la communauté de base à laquelle il prétend appartenir. L'utilisation des langues locales ne se ferait pas nécessairement au détriment des langues d'ouverture nationale et internationale et c'est une nécessité indéniable que le système scolaire dans notre pays aujourd'hui puisse s'orienter vers un bilinguisme scolaire. En cela nous tombons d'accord avec Chevalier lorsqu'il dit : Quand un peuple est majeur, a-t-on pu dire, le bilinguisme cesse de lui apparaître. On peut facilement soutenir que ce qui est bien pour la promotion des langues maternelles l'est aussi pour celle du français. En effet, pour les psychologues, refouler chez un enfant le parler maternel est extrêmement nocif pour le développement de ses activités cognitives. On nuit de la sorte au bon développement ultérieur de ses

facultés d'expression dans la langue non maternelle qu'il sera amené à apprendre par la suite. En retirant au jeune apprenant la possibilité d'utiliser son parler familial pour lui fournir un instrument de communication encore totalement inexploitable en début de scolarité, l'école le met dans l'impossibilité matérielle de s'épanouir et le stérilise.

### **3.4. Aspects endogènes et mystiques**

La langue, véhicule du savoir, est le médium de communication entre les humains, entre eux et entre les humains et les esprits. Cela participe à la fortification et à l'harmonisation au sein de la communauté. Au plan horizontal chez nous au Bénin par exemple les populations de la même communauté linguistique ont leurs signes linguistiques particuliers pour nommer et désigner tel ou tel autre phénomène de la nature. Ainsi les plantes que nous utilisons dans divers traitements de maladies ont leur nom, leurs caractéristiques et leurs vertus que chaque groupe social fait siens. L'efficacité et la vertu de ces plantes résident dans l'appropriation juste de leurs noms et des paroles d'accompagnement incantation. Ce qui fait que quand un étranger va dans une communauté autre que la sienne à la quête du savoir endogène, il est obligé d'intégrer cette nouvelle communauté afin de s'approprier le vocabulaire adéquat pour l'efficacité et la pertinence de ce nouveau savoir. Par exemple, le devin de Fâ bien que n'étant pas initié en langue yoruba parvient à lire et à interpréter les signes dont les appellations sont en yoruba. Au plan vertical, c'est-à-dire entre les esprits et l'homme, l'échange se fait dans un code qui est exclusivement le parler de cette communauté. En effet, les différentes divinités de nos communautés ont leur langue qu'il faut comprendre et pouvoir manipuler afin d'obtenir d'elles des faveurs. Il en est de même pour les rituels, les cultes et les adorations. Il ressort donc de tout cela que les divinités dans nos communautés sont aussi locutrices de la langue de la communauté. Il est fréquent de constater que dans des communautés données on invoque certaines de leurs divinités dans des langues autres que celles qui sont parlées dans cette communauté-là. Cela traduit le fait que cette divinité n'est pas dans sa communauté d'origine. Ce phénomène explique que les adeptes de certaines divinités une fois possédés ne parlent plus leur langue habituelle, mais une autre langue que seules comprennent leurs coreligionnaires.

### **3.5. Aspects sociopolitiques**

Malgré la politique linguistique en faveur de l'utilisation des langues nationales au Bénin, le français demeure encore dans une grande mesure la langue dans laquelle toutes les décisions politico-administratives sont prises. Néanmoins, dans les localités, il existe des structures, des organisations non gouvernementales et des radios de proximité qui permettent aux populations de s'imprégner du contenu des différentes décisions politiques et autres réalités économiques du pays. En effet avec l'avènement de la décentralisation, les élus locaux tiennent compte de certaines réalités telles que le niveau d'instruction des populations. Les communications sont souvent orales et non formelles. Les émissions radiophoniques sont faites dans le sens d'atteindre la grande masse.

C'est qu'au stade actuel de leur développement, les communautés béninoises sont multilingues, c'est-à-dire que dans un même groupe social on peut dénombrer deux ou plusieurs communautés linguistiques qui vivent côte à côte sans se gêner, donc sans conflit linguistique et culturel. Il revient donc à chaque groupe social considéré comme collectivité localité de définir les grandes orientations qui garantissent le respect, la dignité et la promotion des différentes langues. Mais lorsqu'une population se trouve historiquement et socialement rassemblée sur un territoire donné où aucune décision ne lui parvient dans sa langue, elle se trouve isolée et cela peut engendrer des frustrations, voire des résistances. Dans ce cas le choix d'une langue véhiculaire peut s'imposer pour l'affirmation d'une certaine identité par rapport à l'extérieur ou pour des raisons administratives et financières évidentes. La langue véhiculaire dans ce cas sert d'instrument de communication à ceux des usagers dont elle ne constitue pas la langue maternelle. Elle se diffuse à leur niveau par le truchement d'un stock lexical forcément réduit, des structures morphologiques et syntaxiques généralement simplifiées. De cette façon les communautés nationales ont conservé leur identité linguistiques et culturelle, surtout au niveau des campagnes où elles forment des "Etats" pratiquement enclavés. La langue véhiculaire de la communauté sert de moyen d'alphabétisation et d'éducation permanente et de civilité. Après tout, pour que les hommes puissent mener une vie pleine, les communautés doivent s'organiser afin que l'entraide, la collaboration, la solidarité soient le maître lot commun à tous les hommes de cette société. Ainsi pour les informations d'ordre politique, le souverain ordonne aux griots de chaque groupe ethnique de les véhiculer jusqu'aux hameaux les plus reculés ; ce qui favorise une cohérence et une harmonie linguistique dans les communautés. Le groupe social, c'est précisément une diversité de la communauté linguistique dans laquelle les individus, quelles que soient leurs diversités linguistiques ou ethniques, s'organisent et s'expriment collectivement. Cette diversité ne gêne aucunement l'unité et le développement socio-économique et politique du groupe social. Car chaque communauté linguistique œuvre pour sa prospérité, pour le maintien de sa cohérence et de son unité culturelle et ne se sent pas gênée, inquiétée, ou même perturbée par le progrès des communautés linguistiques avoisinantes. Au contraire on y note, généralement une sorte de compétition saine visant à atteindre le même niveau de développement que chez l'autre.

## Conclusion

De par leur richesse et leur vertu les langues nationales peuvent participer pleinement au développement et à la prospérité des communautés dans lesquelles on les parle. Elles ont divers rôles. Le dynamisme linguistique des communautés aurait pu constituer un puissant levier pour le développement de ces communautés. Des groupements villageois sont formés et bénéficient déjà des programmes d'alphabétisation adaptés à leur vécu quotidien, à leur réalité socioculturelle. Alors que les langues nationales sont utilisées pour s'entendre et non pour se combattre. Il nous revient de ne pas fuir notre multilinguisme mais trouver des moyens pour les organiser à mieux être écrites et parlées. Les langues

nationales ont une mission première c'est la formation à la personnalité et l'identification à la culture et l'éducation au savoir être. L'éducation au savoir être ne peut être que dans les langues béninoises.

### **Références bibliographiques**

- Akoha, A. B. (1995). Le français et la promotion des langues béninoises langage et pédagogie, CEBELAE Cotonou, 9
- Akoha, A. B. (1995) le français au Bénin : Grandeur et vicissitude viscetude un langage et pédagogie CEBELAE Cotonou, 77-99
- Akoha, A. B. (1990). Syntaxe et lexicologie du fongbe (Benin), thèse d'État es lettre Tome 2 Paris III, 415
- Capo, H.B.C. (2002). Renaissance du CBE, une langue de l'Afrique l'Afri Occidentale Étude et documents des sciences humaines, 31
- Cloizer, C. (1991). Politique linguistique et développement, le cas du Bénin et du Nigéria, 25
- Hazoume, M-L. (1996). Plurilinguisme et communication démocratique Porto-Novo. Ed Presse du Jorb, 40
- Hazoume, M.L. (1995). Politique linguistique et développement cas du Bénin Cotonou ed : Flamboyant, 28
- Nsameng, G. B. (1990). Humour Développement in cultural contexte, 15
- Martinet, A. (1990). Éléments de linguistique générale, Besacon Ed. Moderne de l'Est, 17